



Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU **02 FEVRIER 2026**

Délibération n° **DEL-2026-0016**

Budget primitif 2026 – Budget autonome « Eau »

Nombre de sièges : 74
Membres en exercice : 74

Présents : 55
Pouvoirs : 12
Absents : 0
Excusés : 19
Pour : 67
Contre : 0

Abstention : 0
N'ayant pas pris part au vote : 0

Acte rendu exécutoire après
transmission en Préfecture le

24 FEV. 2026

et publié le

24 FEV. 2026

Secrétaire de séance :

Le lundi 2 février 2026 à 18 heures 30, le Conseil communautaire de la communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, Président. Convocation dûment faite le 20 janvier 2026.

Présents : Henri BAILE, Michel BASSET, Philippe BAUDAIN, Patrick BEAU, Patricia BELLINI, Claude BENOIT, François BERNIGAUD, Anne-Françoise BESSON, Clément BONNET, Dominique BONNET, Coralie BOURDELAIN, Karim CHAMON, Roger COHARD, Isabelle CURT, Agnès DUPON, Christophe DURET, Thierry FEROTIN, Michèle FLAMAND, Annie FRAGOLA, Claudine GELLENS, Philippe GENESTIER, Ilona GENTY, Martin GERBAUX, André GONNET, Annick GUICHARD, Alain GUILLUY, Mylène JACQUIN, Joseph JURADO, Richard LATARGE, Philippe LECAT, Hervé LENOIRE, Julien LORENTZ, Philippe LORIMIER, Marie-Béatrice MATHIEU, Christelle MEGRET, Françoise MIDALI, Régine MILLET, Clara MONTEIL, François OLLEON, Delphine PERREAU, Valérie PETEX, Serge POMMELET, Claire QUINETTE-MOURAT, Guillaume RACCURT, Franck REBUFFET-GIRAUD, Cécile ROBIN, Olivier SALVETTI, Brigitte SORREL, François STEFANI, Christophe SUSZYLO, Youcef TABET, Annie TANI, Françoise VIDEAU, Régine VILLARINO, Damien VYNCK

Pouvoirs : Cédric ARMANET à Cécile ROBIN, Zakia BENZEGHIBA à Christophe SUSZYLO, Jean-François CLAPPAZ à Anne-Françoise BESSON, Cécile CONRY à François BERNIGAUD, Brigitte DULONG à Patrick BEAU, Pierre FORTE à Henri BAILE, Martine KOHLY à Mylène JACQUIN, Sylvie LARGE à Michel BASSET, Sidney REBBOAH à Christelle MEGRET, Olivier ROZIAU à Alain GUILLUY, Myriam SIMONAZZI à Clara MONTEIL, Martine VENTURINI à Annick GUICHARD

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération communautaire n° DEL-2025-0416 du 15 décembre 2025 relative aux orientations budgétaires 2026,
Vu le bureau du 12 janvier 2026,
Vu la commission des finances du 12 janvier 2026,
Vu les principes énoncés dans la note de présentation relative aux budgets primitifs 2026,

Monsieur le président rappelle que les budgets primitifs 2026 ont été établis dans un contexte financier défavorable et inédit se traduisant à la fois par :

- Une baisse importante des dotations et compensations versées par l'Etat (réduction de la DC RTP, de la DGF, des fractions de TVA compensant la suppression de la TH et de la CVAE, réduction massive de la compensation perçue au titre de la réforme des valeurs locatives des locaux industriels...),
- Une augmentation des prélèvements effectués par l'Etat (reconduction du DILICO, poursuite de la hausse des cotisations CNRACL...)
- Un infléchissement des produits fiscaux en écho à une croissance économique locale en tension. Depuis la création de la communauté de communes, un tel infléchissement ne s'est jamais produit.

Face à cette situation inédite pour la communauté de communes, des mesures significatives ont été engagées afin de permettre à la communauté de communes de poursuivre le développement de son territoire tout en garantissant sa sécurité financière :

- Réduction des charges de fonctionnement :
 - o Baisse de près de 15% des charges à caractère général du budget principal,
 - o Baisse de 20% des subventions versées (hors subventions sociales et celles liées à l'emploi qui sont sacralisées), application symétrique des dispositions prises par les financeurs pour les subventions adossées à des dispositifs,
 - o Limitation de l'évolution de la masse salariale au GVT (Glissement Vieillesse Technique), fin de la remise à niveau des services au regard des compétences transférées, mise en place d'une commission RH pour les remplacements,
- Ajustement du plan pluriannuel d'investissement (PPI) :
 - o Plafonnement d'enveloppes aux montants figurant aux comptes administratifs 2024,
 - o Décalage, interruption ou révision d'opérations jugées non soutenables financièrement.
- Optimisation des modes de gestion (dissolution du SIBRECSA, création de la SPL du Grésivaudan).

Le pacte financier et fiscal a prouvé son efficacité, les services publics communautaires ont atteint un niveau supérieur, des projets / actions nécessaires au développement du territoire ont été réalisés. Pour autant, la communauté de communes doit continuer ses actions, en anticipant les contraintes budgétaires qui vont se présenter, en s'appuyant sur les opportunités qui s'offrent à elle : poursuite de recherche structurée d'économies, augmentation de fiscalité, optimisation de son patrimoine...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire :

- D'adopter le budget primitif 2026 du budget autonome « Eau »,
- De voter chacune des deux sections (fonctionnement et investissement) au niveau des chapitres.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Au registre ont signé tous les membres présents.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME ET EXECUTOIRE

Crolles, le **02 FEV. 2026**

Le Président,
Henri BAILE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE - BP - 2026

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN EPCI

Numéro SIRET : 20001816600336
Poste comptable : TRESORERIE DE LE TOUVET

Budget primitif **relatif à l'exercice 2026**

Budget annexe : BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE

Instruction budgétaire et comptable M.49(1)
applicable aux services publics industriels et commerciaux locaux

(1) Précision plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	33
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	35
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	36
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	38
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	39
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	40
A3.2 - Etalement des provisions	41
A4.1 - Equilibre des opérations financières	42
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	43
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	44
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	45
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	46
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	47
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	48
A6 - Etat des charges transférées	49
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	50

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	51
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	52
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	53
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	54
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	55
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	56
B1.7 - Etat des engagements reçus	57
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	58
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	59

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	60
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	64
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	65
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	66

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	67
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Nota. – Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE - BP - 2026

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans chapitres « opérations d'équipement ».

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III. – Conformément à l'article L. 1612-28 du code général des collectivités territoriales (CGCT), l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : % (maximum 7,5 %)
- Investissement : % (maximum 7,5 %)

IV – Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

V – La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport au budget cumulé de l'exercice précédent.

VI – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE - BP - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	24 597 005,00	24 597 005,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	24 597 005,00	24 597 005,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	10 196 000,00	10 196 000,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	10 196 000,00	10 196 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	34 793 005,00	34 793 005,00
---------------------	---------------	---------------

(1) Crédits votés uniquement lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire (sans prise en compte des précédents mouvements de crédits de l'exercices)

(2) A renseigner uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE - BP - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	9 942 450,00	0,00	10 072 350,00	10 072 350,00	10 072 350,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 742 309,00	0,00	2 924 067,00	2 924 067,00	2 924 067,00
014	Atténuations de produits	1 725 350,00	0,00	4 160 000,00	4 160 000,00	4 160 000,00
65	Autres charges de gestion courante	78 004,00	0,00	100 005,00	100 005,00	100 005,00
Total des dépenses de gestion des services		14 488 113,00	0,00	17 256 422,00	17 256 422,00	17 256 422,00
66	Charges financières	825 000,00	0,00	834 800,00	834 800,00	834 800,00
67	Charges spécifiques	444 000,00	0,00	272 000,00	272 000,00	272 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		75 000,00	75 000,00	75 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		15 757 113,00	0,00	18 438 222,00	18 438 222,00	18 438 222,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	4 887 956,34		2 908 783,00	2 908 783,00	2 908 783,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 200 000,00		3 250 000,00	3 250 000,00	3 250 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		8 087 956,34		6 158 783,00	6 158 783,00	6 158 783,00
TOTAL		23 845 069,34	0,00	24 597 005,00	24 597 005,00	24 597 005,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	24 597 005,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	20 839 600,00	0,00	23 548 000,00	23 548 000,00	23 548 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	205 004,00	0,00	141 005,00	141 005,00	141 005,00
Total des recettes de gestion des services		21 049 604,00	0,00	23 694 005,00	23 694 005,00	23 694 005,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	8 000,00	0,00	307 000,00	307 000,00	307 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		21 057 604,00	0,00	24 001 005,00	24 001 005,00	24 001 005,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	600 000,00		596 000,00	596 000,00	596 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		600 000,00		596 000,00	596 000,00	596 000,00
TOTAL		21 657 604,00	0,00	24 597 005,00	24 597 005,00	24 597 005,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	24 597 005,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	5 562 783,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DE 043 = RE 043.*
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE - BP - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	576 878,72	0,00	485 000,00	485 000,00	485 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 331 628,70	0,00	1 612 500,00	1 612 500,00	1 612 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	12 640 114,62	0,00	4 902 500,00	4 902 500,00	4 902 500,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	15 548 622,04	0,00	7 000 000,00	7 000 000,00	7 000 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 160 000,00	0,00	2 100 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 160 000,00	0,00	2 100 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	17 708 622,04	0,00	9 100 000,00	9 100 000,00	9 100 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	600 000,00		596 000,00	596 000,00	596 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 300 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 900 000,00		1 096 000,00	1 096 000,00	1 096 000,00
	TOTAL	19 608 622,04	0,00	10 196 000,00	10 196 000,00	10 196 000,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 196 000,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	150 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 000 000,00	0,00	3 237 217,00	3 237 217,00	3 237 217,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	5 150 000,00	0,00	3 537 217,00	3 537 217,00	3 537 217,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	10 668 617,64	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	10 668 617,64	0,00	0,00	0,00	0,00

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		15 818 617,64	0,00	3 537 217,00	3 537 217,00	3 537 217,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	4 887 956,34		2 908 783,00	2 908 783,00	2 908 783,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 200 000,00		3 250 000,00	3 250 000,00	3 250 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 300 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		9 387 956,34		6 658 783,00	6 658 783,00	6 658 783,00
TOTAL		25 206 573,98	0,00	10 196 000,00	10 196 000,00	10 196 000,00

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 196 000,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.(Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

5 562 783,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE - BP - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	10 072 350,00		10 072 350,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 924 067,00		2 924 067,00
014	Atténuations de produits	4 160 000,00		4 160 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100 005,00		100 005,00
66	Charges financières	834 800,00	0,00	834 800,00
67	Charges spécifiques	272 000,00	0,00	272 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	75 000,00	3 250 000,00	3 325 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 908 783,00	2 908 783,00
	Dépenses d'exploitation – Total	18 438 222,00	6 158 783,00	24 597 005,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	24 597 005,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	596 000,00	596 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 100 000,00	0,00	2 100 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	485 000,00	0,00	485 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 612 500,00	0,00	1 612 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	4 902 500,00	500 000,00	5 402 500,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	9 100 000,00	1 096 000,00	10 196 000,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 196 000,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE - BP - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	5 000,00		5 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	23 548 000,00		23 548 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	141 005,00		141 005,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	307 000,00	0,00	307 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		24 001 005,00	596 000,00	24 597 005,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	24 597 005,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	300 000,00	0,00	300 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 237 217,00	0,00	3 237 217,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	500 000,00	500 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		3 250 000,00	3 250 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		2 908 783,00	2 908 783,00
Recettes d'investissement – Total		3 537 217,00	6 658 783,00	10 196 000,00

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 196 000,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	9 942 450,00	10 072 350,00	10 072 350,00
605	Achats d'eau	3 950 000,00	3 900 000,00	3 900 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	650 000,00	650 000,00	650 000,00
6062	Produits de traitement	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	273 300,00	285 500,00	285 500,00
6064	Fournitures administratives	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6066	Carburants	80 000,00	80 000,00	80 000,00
6068	Autres matières et fournitures	2 500,00	2 500,00	2 500,00
611	Sous-traitance générale	2 000 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
6135	Locations mobilières	100 000,00	92 800,00	92 800,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	3 500,00	3 700,00	3 700,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	200 000,00	205 630,00	205 630,00
61523	Entretien, réparations réseaux	1 340 000,00	1 429 800,00	1 429 800,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	260 000,00	300 000,00	300 000,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	12 000,00	12 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6156	Maintenance	47 200,00	48 400,00	48 400,00
6161	Multirisques	3 000,00	3 000,00	3 000,00
617	Etudes et recherches	15 000,00	15 000,00	15 000,00
618	Divers	90 000,00	100 000,00	100 000,00
6226	Honoraires	10 000,00	20 000,00	20 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 000,00	5 000,00	5 000,00
6228	Divers	200 000,00	122 000,00	122 000,00
6231	Annonces et insertions	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6236	Catalogues et imprimés	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6237	Publications	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6238	Divers	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6241	Transports sur achats	500,00	500,00	500,00
6248	Divers	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6251	Voyages et déplacements	30 600,00	25 000,00	25 000,00
6257	Réceptions	4 500,00	3 500,00	3 500,00
6262	Frais de télécommunications	100 050,00	75 720,00	75 720,00
627	Services bancaires et assimilés	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	60 000,00	80 000,00	80 000,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	12 300,00	15 300,00	15 300,00
6288	Autres	5 000,00	5 000,00	5 000,00
63718	Autres	440 000,00	440 000,00	440 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 742 309,00	2 924 067,00	2 924 067,00
6411	Salaires, appointements, commissions	2 722 565,97	2 901 767,00	2 901 767,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	19 443,03	22 000,00	22 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	300,00	300,00	300,00
014	Atténuations de produits (7)	1 725 350,00	4 160 000,00	4 160 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	1 168 000,00	3 200 000,00	3 200 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	557 350,00	960 000,00	960 000,00
65	Autres charges de gestion courante	78 004,00	100 005,00	100 005,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	22 000,00	16 100,00	16 100,00
6518	Autres	20 000,00	12 400,00	12 400,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	47 600,00	47 600,00
6542	Créances éteintes	28 000,00	15 900,00	15 900,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	8 004,00	8 005,00	8 005,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION COURANTE		14 488 113,00	17 256 422,00	17 256 422,00
66	Charges financières (b) (8)	825 000,00	834 800,00	834 800,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	775 000,00	854 800,00	854 800,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-100 000,00	-100 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	0,00	75 000,00	75 000,00
6688	Autre	50 000,00	5 000,00	5 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
67	Charges spécifiques (c)	444 000,00	272 000,00	272 000,00
6711	Pénalités de retard sur marchés	2 000,00	0,00	0,00
6713	Dons, libéralités	20 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	100 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges événement maj. et inhab.	322 000,00	272 000,00	272 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	75 000,00	75 000,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	0,00	40 000,00	40 000,00
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	0,00	35 000,00	35 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION		15 757 113,00	18 438 222,00	18 438 222,00
023	Virement à la section d'investissement	4 887 956,34	2 908 783,00	2 908 783,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	3 200 000,00	3 250 000,00	3 250 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	3 200 000,00	3 250 000,00	3 250 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		8 087 956,34	6 158 783,00	6 158 783,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		8 087 956,34	6 158 783,00	6 158 783,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		23 845 069,34	24 597 005,00	24 597 005,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	24 597 005,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	112 995,46
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	212 995,46
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-100 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	20 839 600,00	23 548 000,00	23 548 000,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	18 211 600,00	23 100 000,00	23 100 000,00
70118	Autres ventes d'eau	300 000,00	200 000,00	200 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	1 141 000,00	0,00	0,00
704	Travaux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	939 000,00	0,00	0,00
7068	Autres prestations de services	100 000,00	100 000,00	100 000,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	147 000,00	147 000,00	147 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	205 004,00	141 005,00	141 005,00
757	Produits des cessions éléments actif	200 000,00	136 000,00	136 000,00
7588	Autres	5 004,00	5 005,00	5 005,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION COURANTE		21 049 604,00	23 694 005,00	23 694 005,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (c)	8 000,00	307 000,00	307 000,00
7711	Dépôts et pénalités perçus	1 000,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 000,00	1 000,00	1 000,00
778	Autres produits exceptionnels	5 000,00	306 000,00	306 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		21 057 604,00	24 001 005,00	24 001 005,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	600 000,00	596 000,00	596 000,00
747	Quote-part des sub. invest virée résultat	0,00	596 000,00	596 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résultat	600 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		600 000,00	596 000,00	596 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		21 657 604,00	24 597 005,00	24 597 005,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	24 597 005,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	576 878,72	485 000,00	485 000,00
2031	Frais d'études	492 128,72	300 000,00	300 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	84 750,00	185 000,00	185 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 331 628,70	1 612 500,00	1 612 500,00
2111	Terrains nus	10 000,00	10 000,00	10 000,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	974 782,77	700 000,00	700 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	482 667,78	300 000,00	300 000,00
2154	Matériel industriel	130 551,86	100 000,00	100 000,00
21561	Service de distribution d'eau	217 950,57	220 000,00	220 000,00
2182	Matériel de transport	468 410,89	250 000,00	250 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	25 555,42	22 500,00	22 500,00
2184	Mobilier	16 709,41	10 000,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	12 640 114,62	4 902 500,00	4 902 500,00
2313	Constructions	1 154 200,18	1 052 300,00	1 052 300,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	11 485 914,44	3 850 200,00	3 850 200,00
Total des dépenses d'équipement		15 548 622,04	7 000 000,00	7 000 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 160 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
1641	Emprunts en euros	2 160 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 160 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		17 708 622,04	9 100 000,00	9 100 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	600 000,00	596 000,00	596 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	600 000,00	596 000,00	596 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	0,00	596 000,00	596 000,00
139181	de la collectivité de rattachement	600 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	1 300 000,00	500 000,00	500 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 300 000,00	500 000,00	500 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 900 000,00	1 096 000,00	1 096 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		19 608 622,04	10 196 000,00	10 196 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 196 000,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	150 000,00	300 000,00	300 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	150 000,00	300 000,00	300 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 000 000,00	3 237 217,00	3 237 217,00
1641	Emprunts en euros	5 000 000,00	3 237 217,00	3 237 217,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 150 000,00	3 537 217,00	3 537 217,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 668 617,64	0,00	0,00
1068	Autres réserves	10 668 617,64	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		10 668 617,64	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		15 818 617,64	3 537 217,00	3 537 217,00
021	Virement de la section d'exploitation	4 887 956,34	2 908 783,00	2 908 783,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	3 200 000,00	3 250 000,00	3 250 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	3 200 000,00	0,00	0,00
28188	Autres	0,00	3 250 000,00	3 250 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		8 087 956,34	6 158 783,00	6 158 783,00
041	Opérations patrimoniales (8)	1 300 000,00	500 000,00	500 000,00
2031	Frais d'études	800 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	500 000,00	500 000,00	500 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		9 387 956,34	6 658 783,00	6 658 783,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		25 206 573,98	10 196 000,00	10 196 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 196 000,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

		IV
	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de crédit de trésorerie						
LT - 2024900202F00001	12/04/2024	0,00	0,00	34 735,89	3 000 000,00	0,00
LT-9625382052	28/03/2025	5 000 000,00	4 000 000,00	51 089,87	4 000 000,00	0,00
51932 Lignes de crédit de trésorerie liées à un emprunt						
070078	26/03/2007	550 448,17	0,00	16 704,63	0,00	550 448,17
1468487w revolving X00047 - Ti	13/07/2007	2 808 201,06	0,00	16 143,21	0,00	0,00
LT091185	01/07/2009	101 620,00	0,00	5 142,23	0,00	101 620,00
LT080512	08/09/2009	402 224,50	0,00	14 735,21	0,00	402 224,50
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
TOTAL		8 862 493,73	4 000 000,00	138 551,04	7 000 000,00	1 054 292,67

(1) Au sens de la circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989 relative aux concours financiers à court terme offerts aux collectivités locales et à leurs établissements publics.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0.00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					39 282 893.84									
1641 Emprunts en euros (total)					37 670 784.03									
03813076	CAISSE D'EPARGNE	25/11/2004	2018-01-01	25/02/2018	101 346.41	F	Taux fixe à 4.53 %	4,530	4.610	EUR	T	P	O	A-1
10278 09030 00020269204	CREDIT MUTUEL	28/07/2016	2018-01-01	28/02/2018	542 398.04	F	Taux fixe à 0.9 %	0,900	0.900	EUR	T	P	O	A-1
102780903020269202	CREDIT MUTUEL	07/12/2017	2018-01-01	30/11/2018	239 000.00	F	Taux fixe à 1.16 %	1,160	1.160	EUR	A	P	O	A-1
1117067	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE-ALPES	24/12/2015	2018-01-01	28/02/2018	63 127.84	F	Taux fixe à 2 %	2,000	2.000	EUR	A	P	O	A-1
1261963	CREDIT AGRICOLE	16/01/2017	2018-01-01	01/02/2018	245 000.00	F	Taux fixe à 1.41 %	1,410	1.410	EUR	A	P	O	A-1
1314482	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	03/09/2013	2018-01-01	01/12/2018	79 200.00	V	Livret A(Prefixé) + 1	1,750	1.750	EUR	A	C	O	A-1
1314507	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	26/05/2014	2018-01-01	01/06/2018	97 650.00	V	Livret A(Prefixé) + 1	1,750	1.750	EUR	A	C	O	A-1
1347616	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20/12/2014	2018-01-01	02/01/2018	147 403.94	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	4.510	EUR	A	P	O	A-1
1347618	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15/07/2015	2018-01-01	01/02/2018	336 000.00	V	(Livret A(Prefixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Prefixé)	1,750	1.750	EUR	S	C	O	A-1
1363454	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	25/08/2014	2018-01-01	01/02/2018	57 170.20	V	(Livret A(Prefixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Prefixé)	1,750	1.750	EUR	T	P	O	A-1
1468487w-001 C701969	CREDIT FONCIER DE FRANCE	13/07/2007	2018-01-01	02/01/2018	1 530 606.00	V	(TAG 3M(Postfixé) + 0.0295)-Floor -0.0295 sur TAG 3M(Postfixé)	0,000	0.000	EUR	T	C	O	A-1

Accusé de réception en préfecture
038-200018166-20260202-DEL-2026-0016-DE
Date de télétransmission : 24/02/2026
Date de réception préfecture : 24/02/2026

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1468487w-002 C701970	CREDIT FONCIER DE FRANCE	13/07/2007	2018-01-01	02/01/2018	547 020,77	V	(TAG 3M(Postfixé) + 0.0295)-Floor -0.0295 sur TAG 3M(Postfixé)	0,000	0,000	EUR	T	C	O	A-1
1468487w-003 C701971	CREDIT FONCIER DE FRANCE	13/07/2007	2018-01-01	02/01/2018	1 031 130,50	V	(TAG 3M(Postfixé) + 0.0295)-Floor -0.0295 sur TAG 3M(Postfixé)	0,000	0,000	EUR	T	C	O	A-1
1468487w-004 C726749	CREDIT FONCIER DE FRANCE	13/07/2007	2024-03-07	07/04/2024	502 354,90	V	?STR(Postfixé)	4,020	4,150	EUR	M	C	O	A-1
1594359	CAISSE D'EPARGNE	08/04/2005	2018-01-01	25/03/2018	98 675,81	F	Taux fixe à 3.7 %	3,700	3,750	EUR	T	P	O	A-1
290769	CREDIT AGRICOLE	27/11/2009	2018-01-01	01/04/2018	305 029,18	F	Taux fixe à 4.21 %	4,210	4,210	EUR	A	P	O	A-1
3280579	CAISSE D'EPARGNE	03/12/2008	2018-01-01	25/03/2018	40 458,97	F	Taux fixe à 5.26 %	5,260	5,440	EUR	T	P	O	A-1
3280981	CAISSE D'EPARGNE	09/12/2008	2018-01-01	25/03/2018	115 626,16	F	Taux fixe à 4.99 %	4,990	5,160	EUR	T	P	O	A-1
37874801	CREDIT AGRICOLE	15/12/2005	2018-01-01	15/03/2018	95 182,80	F	Taux fixe à 3.78 %	3,780	3,830	EUR	T	P	O	A-1
38-71752511CGP1CCLEG	ARKEA	01/06/2022	2023-12-31	30/03/2024	4 000 000,00	F	Taux fixe à 1.65 %	1,650	1,660	EUR	T	C	O	A-1
4140973	CAISSE D'EPARGNE	10/06/2015	2018-01-01	25/03/2018	246 656,51	F	Taux fixe à 1.67 %	1,670	1,680	EUR	T	P	O	A-1
4458452	CAISSE D'EPARGNE	20/06/2017	2018-01-01	25/03/2018	275 877,47	F	Taux fixe à 1.65 %	1,650	1,660	EUR	T	P	O	A-1
472359	CREDIT AGRICOLE	19/01/2011	2018-01-01	01/03/2018	268 365,12	F	Taux fixe à 3.41 %	3,410	3,410	EUR	A	P	O	A-1
5049042	CAISSE D'EPARGNE	08/01/2010	2010-01-08	25/06/2010	50 000,00	F	Taux fixe à 4.06 %	4,060	4,180	EUR	T	P	O	A-1
5505127	CAISSE D'EPARGNE	22/12/2017	2018-01-01	25/12/2018	875 000,00	F	Taux fixe à 1.55 %	1,550	1,550	EUR	A	P	O	A-1
5698666	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	25/11/2025	2025-12-05	01/04/2026	5 000 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.5)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,200	2,200	EUR	T	C	O	A-1
5709895-2	CAISSE D'EPARGNE	27/03/2017	2018-01-01	25/02/2018	65 584,21	F	Taux fixe à 1.68 %	1,680	1,690	EUR	T	P	O	A-1
5873668 -1	CAISSE D'EPARGNE	25/11/2017	2020-01-01	25/06/2020	23 071,90	F	Taux fixe à 1.89 %	1,890	1,890	EUR	A	P	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													Caté- gorie d'em- prunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
8376294S	CREDIT FONCIER DE FRANCE	08/12/2011	2018-01-01	13/03/2018	199 910,06	F	Taux fixe à 3.8 %	3,800	3,850	EUR	T	P	O	A-1
8887783-1	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	28/07/2011	2018-01-01	25/02/2018	164 905,77	F	Taux fixe à 4.32 %	4,320	4,390	EUR	T	P	O	A-1
9721507	CAISSE D'EPARGNE	09/12/2015	2018-01-01	25/03/2018	757 306,30	F	Taux fixe à 2.23 %	2,230	2,250	EUR	T	P	O	A-1
9894732	CAISSE D'EPARGNE	27/01/2017	2018-01-01	25/05/2018	491 000,00	F	Taux fixe à 1.67 %	1,670	1,670	EUR	A	P	O	A-1
A0109763000	CAISSE D'EPARGNE	21/09/2009	2018-01-01	25/02/2018	25 242,40	F	Taux fixe à 4.53 %	4,530	4,600	EUR	A	P	O	A-1
A0110433000	CAISSE D'EPARGNE	11/05/2010	2018-01-01	25/01/2018	147 264,74	F	Taux fixe à 3.98 %	3,980	4,040	EUR	A	P	O	A-1
A0110589	CAISSE D'EPARGNE	24/06/2010	2018-01-01	25/02/2018	249 649,39	F	Taux fixe à 3.72 %	3,720	3,770	EUR	A	P	O	A-1
A0110708	CAISSE D'EPARGNE	06/07/2010	2018-01-01	25/02/2018	235 901,13	F	Taux fixe à 3.56 %	3,560	3,610	EUR	A	P	O	A-1
A0110829000	CAISSE D'EPARGNE	03/09/2010	2018-01-01	25/05/2018	57 271,73	F	Taux fixe à 3.37 %	3,370	3,420	EUR	A	C	O	A-1
A0111953	CAISSE D'EPARGNE	21/06/2011	2018-01-01	25/02/2018	420 733,22	F	Taux fixe à 4.91 %	4,910	4,910	EUR	A	P	O	A-1
A0113119	CAISSE D'EPARGNE	17/05/2005	2018-01-01	25/01/2018	122 245,88	F	Taux fixe à 4.77 %	4,770	4,840	EUR	A	P	O	A-1
A0113296-1	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	11/10/2013	2018-01-01	25/02/2018	13 743,00	F	Taux fixe à 4.06 %	4,060	4,120	EUR	T	P	O	A-1
A0116190000	CAISSE D'EPARGNE	31/08/2016	2018-01-01	25/03/2018	44 965,27	F	Taux fixe à 0.87 %	0,870	0,870	EUR	A	P	O	A-1
A0116290000	CAISSE D'EPARGNE	14/12/2016	2018-01-01	25/03/2019	121 586,60	F	Taux fixe à 1.57 %	1,570	1,580	EUR	T	P	O	A-1
A0117550000	CAISSE D'EPARGNE	25/04/2017	2018-01-01	25/01/2018	114 000,00	F	Taux fixe à 2.05 %	2,050	2,050	EUR	A	P	O	A-1
A0117671000	CAISSE D'EPARGNE	17/08/2017	2018-01-01	25/01/2018	30 000,00	F	Taux fixe à 1.51 %	1,510	1,510	EUR	A	P	O	A-1
A0117755000	CAISSE D'EPARGNE	24/10/2017	2018-01-01	25/03/2018	666 250,00	F	Taux fixe à 1.82 %	1,820	1,820	EUR	A	P	O	A-1
A109147000	CAISSE D'EPARGNE	06/04/2009	2018-01-01	25/03/2018	1 087 700,72	F	Taux fixe à 4.73 %	4,730	4,800	EUR	A	P	O	A-1
AR010138000	CAISSE D'EPARGNE	20/02/2006	2018-01-01	02/01/2018	973 262,28	F	Taux fixe à 3.79 %	3,790	3,790	EUR	A	P	O	A-1
AR010177	CAISSE D'EPARGNE	07/01/2008	2018-01-01	25/06/2018	247 084,43	F	Taux fixe à 4.7 %	4,700	4,770	EUR	A	P	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													Caté- gorie d'em- prunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
AR010186000	CAISSE D'EPARGNE	02/01/2008	2018-01-01	25/03/2018	50 082,26	F	Taux fixe à 4.6 %	4,600	4,750	EUR	T	P	O	A-1
AR010191000	CAISSE D'EPARGNE	25/02/2008	2018-01-01	25/02/2018	137 976,24	F	Taux fixe à 4.34 %	4,340	4,400	EUR	A	P	O	A-1
AR010246	CAISSE D'EPARGNE	22/05/2007	2018-01-01	01/04/2018	386 625,49	F	Taux fixe à 4.52 %	4,520	4,520	EUR	A	P	O	A-1
AR010316	CAISSE D'EPARGNE	30/10/2006	2018-01-01	01/04/2018	80 218,87	F	Taux fixe à 4.37 %	4,370	4,370	EUR	A	P	O	A-1
AR01033100	CAISSE D'EPARGNE	28/12/2006	2018-01-01	01/04/2018	40 502,35	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	4,050	EUR	A	P	O	A-1
AR018256	CAISSE D'EPARGNE	03/04/2008	2018-01-01	25/02/2018	2 387 250,25	F	Taux fixe à 4.61 %	4,610	4,680	EUR	A	P	O	A-1
DD19653976	ARKEA	04/04/2022	2022-04-04	30/05/2022	810 000,00	F	Taux fixe à 1.21 %	1,210	1,220	EUR	T	C	O	A-1
DD19980511	ARKEA	25/05/2022	2022-07-01	30/09/2022	8 000 000,00	F	Taux fixe à 1.54 %	1,540	1,550	EUR	T	C	O	A-1
MIN519703EUR	SFIL CAFFIL	11/04/2005	2018-01-01	02/01/2018	130 822,81	V	(Euribor 3M-Floor -0.35 sur Euribor 3M) + 0.35	0,020	0,020	EUR	T	P	O	A-1
MIN519711EUR	SFIL CAFFIL	28/12/2004	2018-01-01	01/06/2018	53 818,36	F	Taux fixe à 4.72 %	4,720	4,720	EUR	A	P	O	A-1
MIN519712EUR	SFIL CAFFIL	01/08/2005	2018-01-01	01/06/2018	36 164,70	F	Taux fixe à 4.11 %	4,110	4,110	EUR	A	P	O	A-1
MIN522218EUR	SFIL CAFFIL	31/05/2007	2018-01-01	01/02/2018	151 364,68	F	Taux fixe à 4.69 %	4,690	4,690	EUR	A	P	O	A-1
MIN522797EUR	SFIL CAFFIL	06/03/2007	2018-01-01	01/03/2018	501 644,24	C	Taux fixe 4.02% à barrière 5% sur Euribor 3M(Postfixé) (Marge de 0.15%)	4,020	4,140	EUR	T	P	O	B-1
MON518248EUR	SFIL CAFFIL	10/06/2016	2018-01-01	02/01/2018	175 224,96	F	Taux fixe à 1.28 %	1,280	1,290	EUR	M	C	O	A-1
MON519336EUR/0520176/001	SFIL CAFFIL	11/01/2018	2018-01-01	01/03/2018	120 959,44	F	Taux fixe à 0.95 %	0,950	0,950	EUR	T	P	O	A-1
MON519673EUR/0520522/001	SFIL CAFFIL	31/07/2007	2018-01-01	01/04/2018	86 030,49	F	Taux fixe à 4.89 %	4,890	4,980	EUR	T	P	O	A-1
MON519675EUR	SFIL CAFFIL	22/04/2010	2018-01-01	02/01/2018	64 146,67	F	Taux fixe à 3.33 %	3,330	3,370	EUR	T	P	O	A-1

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MON522107EUR	SFIL CAFFIL	13/10/2006	2018-01-01	02/01/2018	59 704.51	F	Taux fixe à 3.75 %	3,750	3,750	EUR	A	P	O	A-1
MON522219EUR	SFIL CAFFIL	19/07/2004	2018-08-01	01/08/2019	138 006.93	F	Taux fixe à 4.38 %	4,380	4,380	EUR	A	P	O	A-1
MON522916EUR	SFIL CAFFIL	03/11/2014	2018-01-01	01/12/2018	149 846.52	F	Taux fixe à 3.6 %	3,600	3,700	EUR	T	P	O	A-1
MON524781EUR	SFIL CAFFIL	29/09/2005	2018-01-01	01/03/2018	29 052.48	F	Taux fixe à 4.22 %	4,220	4,220	EUR	A	P	O	A-1
MON526815EUR	SFIL CAFFIL	07/12/2017	2018-01-01	01/04/2018	430 000.00	F	Taux fixe à 1.48 %	1,480	1,490	EUR	T	P	O	A-1
MON540996EUR	SFIL CAFFIL	11/04/2022	2022-05-01	01/08/2022	502 382.13	F	Taux fixe à 1.6 %	1,600	1,610	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0.00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					1 612 109.81									
070078	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	26/03/2007	2018-01-01	15/10/2018	811 240.81	V	(TAM(Postfixé) + 0.15)-Floor -0.15 sur TAM(Postfixé)	0,000	0,000	EUR	A	X	O	A-1
1468487w revolving X00047 - Tirage Ester C701968	CREDIT FONCIER DE FRANCE	13/07/2007	2018-01-01	31/12/2036	0.00	V	(?STR(Postfixé) + 0.025)-Floor 0 sur ?STR(Postfixé)	0,030	0,030	EUR	X	X	O	A-1
LT080512	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	08/09/2009	2018-01-01	15/10/2018	577 199.00	F	Taux fixe à 3.4 %	3,400	3,490	EUR	A	X	O	A-1
LT091185	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	01/07/2009	2018-01-01	29/06/2018	223 670.00	V	Euribor 12M + 0.65	0,460	0,470	EUR	A	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0.00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0.00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0.00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0.00									

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					39 282 893,84									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		1 187 215,16		28 703 156,23					1 992 280,97	668 938,46	0,00	206 526,78
1641 Emprunts en euros (total)		1 187 215,16		27 648 863,56					1 907 779,77	626 834,74	0,00	200 239,39
03813076	N	0,00	A-1	40 017,75	3,90	F	Taux fixe à 4.53 %	4,610	9 338,91	1 655,65	0,00	135,12
10278 09030 00020269204	N	0,00	A-1	62 456,27	0,91	F	Taux fixe à 0.9 %	0,900	62 456,27	351,71	0,00	0,00
102780903020269202	N	0,00	A-1	116 685,37	6,91	F	Taux fixe à 1.16 %	1,160	16 098,17	1 353,55	0,00	97,23
1117067	N	0,00	A-1	37 821,28	9,16	F	Taux fixe à 2 %	2,000	3 454,59	756,43	0,00	576,59
1261963	N	0,00	A-1	175 714,65	16,08	F	Taux fixe à 1.41 %	1,410	9 219,17	2 477,58	0,00	2 151,95
1314482	N	0,00	A-1	61 600,00	27,92	V	Livret A(Préfixé) + 1	2,700	2 200,00	1 663,20	0,00	119,63
1314507	N	0,00	A-1	68 716,66	18,42	V	Livret A(Préfixé) + 1	3,400	3 616,67	2 336,37	0,00	907,06
1347616	N	0,00	A-1	34 897,59	1,00	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	17 064,02	1 573,88	0,00	802,10
1347618	N	0,00	A-1	240 000,00	19,58	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,700	12 000,00	6 009,77	0,00	2 344,61
1363454	N	0,00	A-1	33 877,48	8,83	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,700	3 217,56	809,58	0,00	124,46
1468487w-001 C701969	O	709 346,35	A-1	874 632,00	11,00	F	Taux fixe à 2.2 %	2,250	79 512,00	32 231,50	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1468487w-002 C701970	O	0,00	A-1	312 583,16	11,00	V	(TAG 3M(Postfixe) + 0.0295)-Floor -0.0295 sur TAG 3M(Postfixe)	2,070	28 416,68	6 058,45	0,00	0,00
1468487w-003 C701971	O	477 868,81	A-1	589 217,60	11,00	F	Taux fixe à 2.2 %	2,250	53 565,20	21 713,56	0,00	0,00
1468487w-004 C726749	N	0,00	A-1	429 094,72	10,18	V	?STR(Postfixe)	1,980	41 862,96	7 641,91	0,00	480,61
1594359	N	0,00	A-1	3 451,73	0,23	F	Taux fixe à 3.7 %	3,750	3 451,73	31,70	0,00	0,00
290769	N	0,00	A-1	187 674,47	8,25	F	Taux fixe à 4.21 %	4,210	17 581,90	7 901,10	0,00	5 350,78
3280579	N	0,00	A-1	13 427,80	2,98	F	Taux fixe à 5.26 %	5,440	4 244,18	631,93	0,00	8,05
3280981	N	0,00	A-1	69 133,11	7,98	F	Taux fixe à 4.99 %	5,160	7 217,98	3 361,77	0,00	51,49
37874801	N	0,00	A-1	42 195,21	4,96	F	Taux fixe à 3.78 %	3,830	7 816,26	1 485,06	0,00	54,15
38-71752511CGP1CCLEG	N	0,00	A-1	3 680 000,00	23,00	F	Taux fixe à 1.65 %	1,660	160 000,00	59 730,00	0,00	0,00
4140973	N	0,00	A-1	98 066,95	4,73	F	Taux fixe à 1.67 %	1,680	20 005,57	1 512,87	0,00	18,11
4458452	N	0,00	A-1	134 582,76	6,73	F	Taux fixe à 1.65 %	1,660	19 006,72	2 103,40	0,00	26,49
472359	N	0,00	A-1	130 542,22	5,17	F	Taux fixe à 3.41 %	3,410	19 974,77	4 451,49	0,00	3 131,49
5049042	N	0,00	A-1	14 232,06	4,23	F	Taux fixe à 4.06 %	4,180	3 132,34	537,77	0,00	7,51
5505127	N	0,00	A-1	556 909,04	11,98	F	Taux fixe à 1.55 %	1,550	42 584,48	8 632,09	0,00	110,72
5698666	N	0,00	A-1	5 000 000,00	25,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.5)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,200	150 000,00	81 641,18	0,00	23 802,77
5709895-2	N	0,00	A-1	41 240,54	11,40	F	Taux fixe à 1.68 %	1,690	3 278,99	672,25	0,00	62,00
5873668 -1	N	0,00	A-1	16 227,31	11,48	F	Taux fixe à 1.89 %	1,890	1 217,40	306,70	0,00	145,79
8376294S	N	0,00	A-1	25 717,33	0,95	F	Taux fixe à 3.8 %	3,850	25 717,33	614,36	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)			Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
8887783-1	N	0,00	A-1	16 687,72	0,65	F	Taux fixe à 4,32 %		4,390	16 687,72	361,73	0,00	0,00
9721507	N	0,00	A-1	539 513,73	15,23	F	Taux fixe à 2,23 %		2,250	30 050,38	11 781,02	0,00	157,79
9894732	N	0,00	A-1	244 335,50	6,40	F	Taux fixe à 1,67 %		1,670	33 194,93	4 080,40	0,00	2 105,84
A0109763000	N	0,00	A-1	9 963,41	3,15	F	Taux fixe à 4,53 %		4,600	2 325,73	457,61	0,00	296,97
A0110433000	N	0,00	A-1	90 113,66	8,07	F	Taux fixe à 3,98 %		4,040	8 503,87	3 636,34	0,00	3 067,62
A0110589	N	0,00	A-1	110 445,01	4,15	F	Taux fixe à 3,72 %		3,770	20 485,35	4 165,62	0,00	2 872,41
A0110708	N	0,00	A-1	149 284,89	9,15	F	Taux fixe à 3,56 %		3,610	12 662,60	5 388,36	0,00	4 174,73
A0110829000	N	0,00	A-1	19 090,53	3,40	F	Taux fixe à 3,37 %		3,420	4 772,65	652,29	0,00	294,87
A0111953	N	0,00	A-1	215 117,03	5,15	F	Taux fixe à 4,91 %		4,910	31 697,67	10 562,25	0,00	7 629,99
A01113119	N	0,00	A-1	83 117,74	11,07	F	Taux fixe à 4,77 %		4,840	5 692,23	4 019,78	0,00	3 488,02
A0113296-1	N	0,00	A-1	7 972,23	7,90	F	Taux fixe à 4,06 %		4,120	861,45	310,67	0,00	28,07
A0116190000	N	0,00	A-1	5 170,97	0,23	F	Taux fixe à 0,87 %		0,870	5 170,97	45,02	0,00	0,00
A0116290000	N	0,00	A-1	83 289,78	12,98	F	Taux fixe à 1,57 %		1,580	5 822,00	1 273,48	0,00	16,89
A0117550000	N	0,00	A-1	82 893,31	16,07	F	Taux fixe à 2,05 %		2,050	4 124,99	1 699,31	0,00	1 502,62
A0117671000	N	0,00	A-1	14 711,69	6,07	F	Taux fixe à 1,51 %		1,510	2 008,37	222,15	0,00	178,50
A0117755000	N	0,00	A-1	479 681,90	16,23	F	Taux fixe à 1,82 %		1,820	24 330,20	8 730,21	0,00	6 330,65
A109147000	N	0,00	A-1	681 580,39	8,23	F	Taux fixe à 4,73 %		4,800	62 346,85	32 686,51	0,00	22 862,28
AR010138000	N	0,00	A-1	479 600,20	5,00	F	Taux fixe à 3,79 %		3,790	72 688,08	18 176,85	0,00	15 421,97
AR010177	N	0,00	A-1	136 741,02	6,48	F	Taux fixe à 4,7 %		4,770	16 917,22	6 516,09	0,00	2 956,65

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N												ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Annuité de l'exercice		
						Type de taux (12)	Index (13)				Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
AR010186000	N	0,00	A-1	13 118,34	2,23	F	Taux fixe à 4.6 %		4,750	5 661,66	513,46	0,00	5,72
AR010191000	N	0,00	A-1	32 544,00	1,15	F	Taux fixe à 4.34 %		4,400	15 921,67	1 432,03	0,00	619,16
AR010246	N	0,00	A-1	271 184,61	11,25	F	Taux fixe à 4.52 %		4,520	17 516,26	12 257,54	0,00	8 567,51
AR010316	N	0,00	A-1	10 512,19	0,25	F	Taux fixe à 4.37 %		4,370	10 512,19	459,38	0,00	0,00
AR01033100	N	0,00	A-1	5 247,10	0,25	F	Taux fixe à 4.05 %		4,050	5 247,10	212,51	0,00	0,00
AR018256	N	0,00	A-1	1 733 219,26	12,15	F	Taux fixe à 4.61 %		4,680	99 923,76	81 011,15	0,00	64 628,15
DD19653976	N	0,00	A-1	520 714,35	6,66	F	Taux fixe à 1.21 %		1,220	77 142,84	5 950,60	0,00	447,27
DD19980511	N	0,00	A-1	6 880 000,00	21,50	F	Taux fixe à 1.54 %		1,550	320 000,00	104 104,00	0,00	0,00
MIN519703EUR	N	0,00	A-1	88 392,81	11,00	V	(Euribor 3M-Floor -0.35 sur Euribor 3M) + 0.35		2,420	6 333,91	2 065,60	0,00	488,70
MIN519711EUR	N	0,00	A-1	35 254,87	9,42	F	Taux fixe à 4.72 %		4,720	2 839,76	1 664,03	0,00	888,25
MIN519712EUR	N	0,00	A-1	23 251,11	9,42	F	Taux fixe à 4.11 %		4,110	1 926,75	955,62	0,00	508,82
MIN522218EUR	N	0,00	A-1	106 698,01	11,08	F	Taux fixe à 4.69 %		4,690	6 824,56	5 004,14	0,00	4 280,71
MIN522797EUR	N	0,00	B-1	368 500,36	12,92	C	Taux fixe 4.02% à barrière 5% sur Euribor 3M(Postfixé) (Marge de 0.15%)		4,140	20 679,09	14 705,82	0,00	1 165,20
MON518248EUR	N	0,00	A-1	72 654,72	5,58	F	Taux fixe à 1.28 %		1,290	12 821,28	854,76	0,00	61,69
MON519336EUR/0520176/001	N	0,00	A-1	53 812,91	5,92	F	Taux fixe à 0.95 %		0,950	8 757,41	480,10	0,00	35,67
MON519673EUR/0520522/001	N	0,00	A-1	68 783,55	16,75	F	Taux fixe à 4.89 %		4,980	2 666,36	3 315,12	0,00	799,30
MON519675EUR	N	0,00	A-1	39 831,56	9,50	F	Taux fixe à 3.33 %		3,370	3 518,39	1 282,77	0,00	298,95

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
MON522107EUR	N	0,00	A-1	13 888,46	1,00	F	Taux fixe à 3.75 %	3,750	6 807,77	520,82	0,00	264,79
MON522219EUR	N	0,00	A-1	89 000,90	8,58	F	Taux fixe à 4.38 %	4,380	8 279,91	3 898,24	0,00	1 463,34
MON522916EUR	N	0,00	A-1	51 998,37	2,92	F	Taux fixe à 3.6 %	3,700	16 478,99	1 674,13	0,00	106,56
MON524781EUR	N	0,00	A-1	3 786,83	0,17	F	Taux fixe à 4.22 %	4,220	3 786,83	159,79	0,00	0,00
MON526815EUR	N	0,00	A-1	278 259,19	12,00	F	Taux fixe à 1.48 %	1,490	20 875,46	4 002,74	0,00	941,74
MON540995EUR	N	0,00	A-1	348 184,29	7,08	F	Taux fixe à 1.6 %	1,610	45 662,71	5 297,89	0,00	793,28
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		1 054 292,67					84 501,20	42 103,72	0,00	6 287,39
070078	N	0,00	A-1	550 448,17	10,79	V	(TAM(Postfixé) + 0.15)-Floor -0.15 sur TAM(Postfixé)	2,170	39 639,70	11 932,59	0,00	2 318,85
1468487w revolving X00047 - Tirage Ester C701968	N	0,00	A-1	0,00	11,00	V	(?STR(Postfixé) + 0.025)-Floor 0 sur ?STR(Postfixé)	1,990	0,00	13 500,00	0,00	0,00
LT080512	N	0,00	A-1	402 224,50	11,79	F	Taux fixe à 3.4 %	3,490	26 311,50	13 865,59	0,00	2 733,72
LT091185	N	0,00	A-1	101 620,00	4,49	V	Euribor 12M + 0.65	2,760	18 550,00	2 805,54	0,00	1 234,82
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		1 187 215,16		28 703 156,23					1 992 280,97	668 938,46	0,00	206 526,78

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX										IV
										A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
MINS22797EUR	SFIL CAFFIL	501 644,24	368 500,36	1	30,00		(Euribor 3M-Floor -0.15 sur Euribor 3M) + 0.15	Taux fixe 4.02% à barrière 5% sur Euribor 3M(Postfixé) (Marge de 0.15%)	407 956,05	Taux fixe 4.02% à barrière 5% sur Euribor 3M(Postfixé) (Marge de 0.15%)	4,140	14 705,82	0,00	1,28
TOTAL (B)		501 644,24	368 500,36						407 956,05			14 705,82	0,00	1,28
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		501 644,24	368 500,36						407 956,05			14 705,82	0,00	1,28

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire n° NOR : IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
A1.4

Nota. – Cette annexe retrace le stock de dette à la clôture après opérations de couverture éventuelles.

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
Structure	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turner)	Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	28 334 655,87	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	368 500,36	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures		Nombre de produits					0
		% de l'encours					0,00
		Montant en euros					0,00

Accusé de réception en préfecture
038-200018166-20260202-DEL-2026-0016-DE
Date de télétransmission : 24/02/2026
Date de réception préfecture : 24/02/2026

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		1 776 432,76					1 187 215,16				0,00	0,00	0,00
269387	146848792W	1 776 432,76	31/12/2036	ARKEA	swap	taux	1 187 215,16	01/01/2018	31/12/2036	T	0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		1 776 432,76					1 187 215,16				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite) : effet de l'instrument de couverture

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	EFFET DE L'INSTRUMENT DE COUVERTURE									
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)		
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture	
Taux fixe (total)						247 040,17	41 876,82			
269387	146848792W	Taux fixe à 2.2 %	2.250	TAG 3M(Prefixé)	2.080	247 040,17	41 876,82	A-1	A-1	
Taux variable simple (total)						0,00	0,00			
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00			
Total						247 040,17	41 876,82			

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
-----------------	------------------------------------	-------------------------------	-------------------------

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €	1	23-11-2020
L	Concessions et droits similaires, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	2	23/11/2020
L	Frais d'étude	5	23/11/2020
L	Frais de recherche et de développement	5	23/11/2020
L	Frais d'insertion	5	23/11/2020
L	Vélos. scooters	3	23/11/2020
L	Véhicules légers	6	23/11/2020
L	Camions et véhicules industriels	8	23/11/2020
L	Mobilier	10	23/11/2020
L	Autres immobilisations corporelles	10	23/11/2020
L	Matériel techn et électronique : organes de régul appareil de laboratoire, install traitement	7	23/11/2020
L	Installation et matériel de chauffage, appareils de levage, installations de ventilation	15	23/11/2020
L	Matériel électromécanique	10	23/11/2020
L	Compteurs	10	23/11/2020
L	Travaux électriques et automatismes	10	23/11/2020
L	Bâtiments légers, Abris, garages, ateliers	15	23/11/2020
L	Aménagements de bâtiments et de terrains, installations électriques et téléphoniques	20	23/11/2020
L	Constructions (bâtiments durables)	40	23/11/2020
L	Ouvrages de génie civil	40	23/11/2020
L	Réseaux d'eau et d'assainissement	50	23/11/2020
L	Postes de refoulement ou de relevage	20	23/11/2020
L	Chambres à vannes, puits, réservoirs	40	23/11/2020
L	Subventions d'équipement versées aux organismes publics	15	23/11/2020
L	Subventions d'équipement versées aux personnes de droit privé	5	23/11/2020
L	Subventions transférables reprises des syndicats dissous et communes	30	23/11/2020
L	Matériel de bureau et matériel informatique	5	26/09/2022

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant constitué à l'ouverture	Montant total constitué	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel à la clôture
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	75 000,00		78 790,00	153 790,00	0,00	153 790,00
CET (Compte épargne Temps)	0,00	31/12/2025	9 885,00	9 885,00	0,00	9 885,00
Créances irrécouvrées	75 000,00	31/12/2025	68 905,00	143 905,00	0,00	143 905,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	75 000,00		78 790,00	153 790,00	0,00	153 790,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées à l'ouverture	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution de la section d'investissement 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des restes à réaliser (RAR) (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	2 696 000,00	2 696 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	6 158 783,00	6 158 783,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	3 462 783,00	3 462 783,00

(1) Tableaux à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 696 000,00	I 2 696 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 100 000,00	2 100 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 100 000,00	2 100 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		596 000,00	596 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	596 000,00	596 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 158 783,00	III 6 158 783,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		6 158 783,00	6 158 783,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	0,00
28188	Autres	3 250 000,00	3 250 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	2 908 783,00	2 908 783,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE - BP - 2026

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE - BP - 2026

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT		A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481	Montant amorti au titre des exercices précédents	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812)	Solde
TOTAL				I	II	III	I-(II + III)
				0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		A7

Nota. Remplir un tableau par opération pour compte de tiers

A7 – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

- (1) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.
- (3) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

IV – ANNEXES

IV									
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS									
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE									
B1.1									

B1.1 –EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû à l'ouverture	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 relatives aux produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT
(Articles L. 2252-1, L. 3231-4 et L. 4253-1 du CGCT)

	Valeur	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	NaN
---	---------------	------------

(1) Hors opérations visées aux articles L. 2252-2 (pour les communes), L. 3231-4-1 (pour les départements) et L. 4253-2 (pour les régions) du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice (article D. 1511-32 du CGCT).

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

		IV
		B1.5

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)												
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement			TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I	Part fonctionnement II	
Marchés de partenariat (1)												
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)												
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023 visant à ouvrir le tiers financement à l'Etat, à ses établissements publics et aux collectivités territoriales pour favoriser les travaux de rénovation énergétique.

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser par annuités (annuités restant à courir)				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital à l'ouverture	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N :
Détail des effectifs par emploi fonctionnel ou filière à la clôture

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EIPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		12,00	0,00	12,00	9,60	2,00	11,60
Adjoint administratif pal 1 cl	C	5,00	0,00	5,00	3,80	1,00	4,80
Adjoint administratif pal 2 cl	C	4,00	0,00	4,00	3,80	0,00	3,80
Adjoint administratif terr.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur principal 2 cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		43,00	0,00	43,00	22,80	17,60	40,40
Adjoint technique pal 1 cl	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,80	0,80
Adjoint technique pal 2 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique territorial	C	19,00	0,00	19,00	12,00	5,00	17,00
Agent de maîtrise	C	4,00	0,00	4,00	3,80	0,00	3,80
Agent de maîtrise principal	C	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
Ingénieur	A	3,00	0,00	3,00	0,00	2,80	2,80
Ingénieur principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien	B	5,00	0,00	5,00	1,00	5,00	6,00
Technicien principal de 1 cl	B	2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
Technicien principal de 2 cl	B	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
038-200018166-20260202-DEL-2026-0016-DE
Date de télétransmission : 24/02/2026
Date de réception préfecture : 24/02/2026

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		55,00	0,00	55,00	32,40	19,60	52,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES			IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N			C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite) :
 Détail des effectifs par type de recrutement

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif pal 1 cl	C	ADM	478	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique pal 1 cl	C	TECH	499	0,00	332-10	CDI
Adjoint technique territorial	C	TECH	387	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	381	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	381	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	387	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	387	0,00	332-14	CDD
Agent de maîtrise principal	C	TECH	505	0,00	332-10	CDI
Agent de maîtrise principal	C	TECH	526	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	525	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	611	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	697	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	565	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien	B	TECH	389	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien	B	TECH	389	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien	B	TECH	452	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien	B	TECH	431	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien	B	TECH	415	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien principal de 1 cl	B	TECH	604	0,00	332-10	CDI
Technicien principal de 2 cl	B	TECH	429	0,00	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Apprenti		OTR	0	0,00	A	A
Apprenti		OTR	0	0,00	A	A
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.

- X : Emplois non cités.
- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Moif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contratuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

326_352 : Modalités particulières lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

343-1 343-3 : Recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap.

333-1 333-10 : Collaborateurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

343-1 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction)

326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-8, L.332-13, L.332-14, L.326, L.352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles L.327-5, L.332-10 et L.332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-23, L.332-24, L.333-1 à L.333-10 et L.333-12 du CGFP.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.
- Page 63

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

Nota. – Cet état n'est applicable qu'aux budgets de régies non personnalisées pour lesquels l'entité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

CADRE D'EMPLOI DE L'AGENT	CATEGORIE	EFFECTIFS	REMUNERATION
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Ce montant correspond aux dépenses imputées au compte 6215.

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

Cet état est applicable aux régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants. Il présente la liste des organismes mentionnés aux 2°, 4° et 7° de l'article L. 1612-35 du CGCT.

Les documents financiers et comptables de ces organismes mentionnés au 2° de l'article L. 1612-35 sont mis à la disposition du public à . Toute personne a le droit de demander communication.

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (2)				
Détention d'une part de capital				
Garantie d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				
01/01/2018 - Participation	Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et régies	Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et régies	Fédération	3 655,79
01/01/2018 - Participation	GRAIE	GRAIE	Association	662,00
29/01/2018 - Part en capital	SPL Eaux de grenoble Alpes	SPL Eaux de grenoble Alpes	Société Publique Locale	871 850,00
27/05/2019 - Part en capital	SPL Eaux de grenoble Alpes - Ex syndicats et communes	SPL Eaux de grenoble Alpes	Société Publique Locale	6 470,00
27/05/2019 - Part en capital	SPL Eaux de grenoble Alpes - SMU Chamrousse et le Touvet	SPL Eaux de grenoble Alpes	Société Publique Locale	1 970,00

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

Nota. – Cet état n'est applicable qu'aux seules régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet du service	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------------	----------	---------------------------------	-----------------

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 74

Nombre de membres présents : 55

Nombre de suffrages exprimés : 67

VOTES :

Pour : 67

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 27/01/2026

Présenté par Le Président,

A Espace Agora le 02/02/2026

Le Président,

Délibéré par l'assemblée, réunie en session Ordinaire

A Espace Agora, le 02/02/2026

Les membres de l'assemblée délibérante,

ARMANET cédrick (Pvr à Cécile ROBIN)	
AYACHE Patrick	
BAILE Henri	
BASSET Michel	
BAUDAIN Philippe	
BEAU Patrick	
BELLINI Patricia	
BENOIT Claude	
BENZEGHIBA Zakia (Pvr à Christophe SUSZYLO)	
BERNIGAUD François	
BESSON Anne-Françoise	
BONNET Clément	
BONNET Dominique	
BOURDELAIN Coralie	
CHAMON Karim	
CLAPPAZ Jean-François (Pvr à Anne-Françoise BESSON)	
COHARD Alexandra	
COHARD Roger	
CONRY Cécile (Pvr à François BERNIGAUD)	
CURT Isabelle	

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D

DESTANNE DE BERNIS Brigitte	
DULONG Brigitte (Pvr à Patrick BEAU)	
DUPON Agnès	
DURET Christophe	
ENGRAND Christophe	
FEROTIN Thierry	
FLAMAND Michèle	
FORTE Pierre (Pvr à Henri BAILE)	
FRAGOLA Annie	
GADEL Nelly	
GELLENS Claudine	
GENESTIER Philippe	
GENTY Ilona	
GERBAUX Martin	
GONNET André	
GUICHARD Annick	
GUILLUY Alain	
JACQUIN Mylène	
JURADO Joseph	
KOHLI Martine (Pvr à Mylène JACQUIN)	
LARGE Sylvie (Pvr à Michel BASSET)	
LATARGE Richard	
LECAT Philippe	
LENOIRE Hervé	
LORENTZ Julien	
LORIMIER Philippe	
MATHIEU Marie-Béatrice	
MEGRET Christelle	
MIDALI Françoise	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

MILLET Régine	
MONTEIL Clara	
OLLEON François	
PERREAU Delphine	
PETEX Valérie	
POMMELET Serge	
QUINETTE MOURAT Claire	
RACCURT Guillaume	
REBBOAH Sidney (Pvr à Christelle MEGRET)	
REBUFFET GIRAUD Franck	
ROBIN Cécile	
ROZIAU Olivier (Pvr à Alain GUILLUY)	
SALVETTI Olivier	
SIMONAZZI Myriam (Pvr à Clara MONTEIL)	
SOMME Franck	
SORREL Brigitte	
STEFANI François	
SUSZYLO Christophe	
TABET Youcef	
TANI Annie	
TORRECILLAS Jean-Claude	
VENTURINI Martine (Pvr à Annick GUICHARD)	
VIDEAU Françoise	
VILLARINO Régine	
VYNCK Damien	
Nota. – L'ajout des signataires est facultatif.	

Certifié exécutoire par Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le